

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Nombre d'Administrateurs :

- en exercice .....13
- présents .....11
- absents .....02
- votants .....11
- procurations .....00

Le Président certifie le caractère exécutoire de cette délibération compte tenu de sa télétransmission en Préfecture le :

30 MAI 2023

et de sa publication le :

30 MAI 2023

Le Président,

Roland DAVIET



Le 22 mai 2023 à 17h30, le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune d'EPAGNY METZ-TESSY, dûment convoqué le 15 mai 2023 s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Roland DAVIET, président.

PRESENTS : Roland DAVIET, Laurence BACINO, Marie-Thérèse BOUKOUYA, Gérard CAVALLI, Martine COUTAZ, Juliette LAZZERINI, Corinne MASSE, Alain BILLAULT, Christiane GEOFFROY, Jean-Paul SADOUX

ABSENTS : Catherine BRISFER, Stéphanie VEREL

M. Gérard CAVALLI a été désigné secrétaire de séance.

**- O B J E T -**

**2023/06 Aide sociale facultative**

Madame Laurence BACINO, vice-présidente, présente la situation de Madame E[ ] domiciliée à Epagny Metz-Tessy, qui rencontre des difficultés pour le règlement de ses factures de cantine.

Madame BACINO demande aux membres du conseil d'administration de se prononcer sur la demande d'aide financière adressée par le Pôle Médico-Social de Meythet. Cette demande concerne la prise en charge des factures des mois d'avril à juillet 2023, pour deux jours par semaine pour ses deux enfants scolarisés à l'école de la Tuilerie. Le devis établi par le service Enfance Jeunesse s'élève à 305,30 € (trois-cent-cinq euros et trente centimes).

Madame E[ ] prendra à sa charge les factures de garderie pour cette même période. Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité des membres présents,

**ACCORDE** à Mme E[ ] une prise en charge partielle de ses frais de cantine pour les mois d'avril à juillet 2023, sur factures, pour un montant maximum de 200€ (deux cents euros).

**DIT** que les sommes seront directement versées au tiers créancier : Service Enfance Jeunesse – Mairie d'Epagny Metz-Tessy.

Pour Extrait Conforme,

Le Président



Le secrétaire de séance,

Gérard CAVALLI